



**Groupement Ressources
Service des affaires financières,
juridiques et commande publique**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

MERCREDI 14 FÉVRIER 2024

Etaient présents avec voix délibérative :

Monsieur Pierre Maisonnat, président, conseiller départemental, adjoint au maire de Mauves (en visioconférence)
Monsieur Jean-Manuel Garrido, 1^{er} vice-président, maire de Saint-André-de-Cruzières (en visioconférence)
Madame Sandrine Genest, 2^{ème} vice-présidente, conseillère départementale, maire de Lachapelle-sous-Aubenas (en visioconférence)

Excusé :

Monsieur Laurent Marce, 3^{ème} vice-président, conseiller départemental, maire de Talencieux

Assistés de :

Colonel Vincent Honoré, directeur départemental du service d'incendie et de secours
Monsieur Patrice Vannier, chef du groupement ressources
Madame Roselyne Granier, cheffe du service des affaires financières, juridiques et commande publique
Madame Karen De Baets, gestionnaire administrative et juridique

-o0o-

Le président procède à l'approbation du procès-verbal de la séance du 17 janvier 2024.
Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

Le président désigne le secrétaire de séance : M. Jean-Manuel Garrido

-o0o-

I. Travaux de réhabilitation et extension du centre d'incendie et de secours de Sainte Eulalie – Approbation du périmètre de l'opération et des critères de choix de l'analyse des offres (Délibération 2024-05)

Le président présente ce rapport et invite ses collègues à formuler leurs observations.

Le président précise que la surface créée (360m²) n'est pas excessive et que les espaces devront tout de même être rationalisés.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le bureau du conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents :

I. APPROUVE

- la définition de l'opération de travaux de réhabilitation et d'extension du centre d'incendie et de secours de Sainte Eulalie ainsi que les critères de choix d'analyse des offres;
- le lancement de la consultation conformément au DCE;
- les critères de choix d'analyse des offres.

II. **PRÉCISE** que les crédits nécessaires pour chaque exercice concerné, seront inscrits en section d'investissement au chapitre 23 « immobilisations en cours », article 2317 « immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition », sous l'unité fonctionnelle 24TXXEU116, et ce conformément à la nomenclature des marchés publics du SDIS de l'Ardèche.

II. Extension et restructuration du centre d'incendie et de secours de Saint Eulalie – signature de la convention de financement (Délibération 2024-06)

Le président présente ce rapport et invite ses collègues à formuler leurs observations.

Aucune remarque n'étant formulée, le bureau du conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents :

- I. **APPROUVE** les termes de la convention cadre de financement ;
- II. **AUTORISE** le président à signer la convention financière avec la communauté de communes de la Montagne Ardéchoise, telle que présentée en annexe.

-o0o-

L'ordre du jour étant épuisé, le président et/ou le directeur abordent différents sujets :

➤ Augmentation de l'activité opérationnelle en 2024 :

Depuis le début de l'année 2024, le SDIS constate une augmentation de plus de 17% de l'activité opérationnelle, essentiellement pour du secours à personne. À ce rythme cela représentera un coût supplémentaire d'un million d'euros pour cette année. Le SDIS ne peut donc pas poursuivre sur ce rythme tant au niveau financier qu'au niveau opérationnel car les sapeurs-pompiers sont sur-sollicités. Une analyse est donc en cours afin de connaître les raisons d'une telle augmentation. Aussi, une réunion de travail avec le SAMU est prévue la semaine prochaine.

➤ Point d'étape sur le SDACR :

Le planning est légèrement décalé afin d'allonger la phase de concertation notamment pour les communautés de centres.

➤ Financement du SDIS :

Le SDIS de l'Ardèche travaille actuellement avec la Préfecture et la DDFIP sur les nouveaux leviers de financement des SDIS. Une taxe « directe », comme celle de GEMAPI, est à l'étude. Les parlementaires sont également sensibilisés et soutiennent le SDIS.

➤ Visite de la DGARS : Une réunion avec la directrice générale de l'ARS Auvergne Rhône-Alpes s'est tenue la semaine dernière, le financement des SDIS en lien avec les missions santé a notamment été évoqué.

➤ Articles du Canard enchaîné :

Le Canard Enchaîné a publié dernièrement un article relatant un délai moyen de traitement des appels du SDIS de l'Ardèche de plus de 16 min. Ce qui est totalement faux puisque le délai de 16 min correspond au délai moyen d'arrivée sur les lieux (cette donnée provenait d'un tableau erroné de la DGSCGC). Le SDIS de l'Ardèche a donc communiqué dans les journaux et sur les réseaux sociaux pour rétablir la vérité. Malgré cela, le Canard Enchaîné a ensuite publié un second article pour se justifier qu'il n'avait publié aucune donnée erronée.

➤ Décès du caporal Joël Pigeyre : Le caporal Joël Pigeyre, SPV à Aubenas, est décédé (hors intervention). Sa veuve qui ne dispose pas d'un CDI actuellement sera soutenue et accompagnée par l'UDSP07.

➤ Augmentation du contentieux :

Les dossiers disciplinaires et les contentieux de l'établissement sont en forte augmentation. Cela s'explique par le fait que l'établissement devient désormais intransigeant quant aux affaires de harcèlement, d'attouchements, de vol...mais aussi parce que les victimes sont plus procédurières et n'hésitent plus à mettre en cause le SDIS.

➤ Procédure recrutement-formation :

Le SDIS de l'Ardèche souhaite réduire le délai entre le recrutement d'un sapeur-pompier volontaire et son opérationnalité. Un groupe de travail, piloté par le directeur adjoint, a donc été créé afin de revoir cette procédure.

➤ Jeux Olympiques 2024 en France :

Lors de jeux olympiques 2024, le SDIS de l'Ardèche sera sollicité :

- à Paris : un fourgon pompe-tonne (8 sapeurs-pompiers) et un VSAV (4 sapeurs-pompiers) ;
- à Lyon : un détachement de 20 sapeurs-pompiers

Le DDSIS rappelle que les jeux olympiques se dérouleront fin juillet-début août et espère donc une saison feux de forêt « calme ».

➤ Travaux du CIS de la Voulte-sur-Rhône :

Patrice Vannier indique que :

- sept équipes d'architectes ont répondu à la consultation de maîtrise d'œuvre ;

➤ Travaux du CIS d'Aubenas :

Il convient d'organiser une réunion publique avec l'ensemble des communes de premier appel, d'autant que certaines n'ont pas signé la convention de partenariat.

Il conviendra également d'intégrer le fait que la communauté de communes du bassin d'Aubenas cède le terrain au SDIS gratuitement.

➤ Conférence de presse de Mme la préfète :

Le directeur indique que la préfète de l'Ardèche, Mme Sophie Elizéon, a débuté sa dernière conférence de presse (12 février 2024) par la sécurité civile. Il tient à le souligner car c'est très rare, les conférences de presse des préfets débutant généralement par les forces de l'ordre.

-00-

Plus personne ne sollicitant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h00.

Jean-Manuel Garrido



Secrétaire de Séance

Le président
du conseil d'administration



Pierre Maisonnat